



## Un budget en trompe-l'œil

Présenter un budget, c'est faire des choix. La municipalité a toute légitimité pour les faire comme nous avons toute légitimité à la questionner.

Nous partageons les objectifs de maîtrise des dépenses de personnel, de fonctionnement, et toute démarche de mutualisation avec le Pays Voironnais si elle est basée sur un projet au service des habitants. Nous y avons beaucoup travaillé par le passé et la poursuite de ces actions est nécessaire.

Cependant, au-delà de ces objectifs affichés, les conséquences de nombreux choix nous interpellent. Quel coût pour la mise en place et la gestion du Pass'Voreppe à faire réaliser chaque année par les Voreppins ? Nous ne le savons pas. Mais cette carte de « réduction » arrive à point nommé pour masquer l'augmentation de 20 % des tarifs de la piscine votée fin 2015 et sûrement d'autres en 2016.

Car de fait, la progression globale de 2% des produits de service prévue dans ce budget annonce de fortes augmentations des tarifs des équipements fréquentés par les habitants.

Depuis de nombreuses années, le budget d'investissement jugé nécessaire par toutes les précédentes municipalités pour la maintenance des équipements publics, est de l'ordre d'1 M€. Cette année, seuls 0,59 M€ y sont affectés. Et pourtant notre patrimoine vieillit...

Aucun budget d'investissement n'est prévu cette année sur l'éclairage public et rien n'a été réalisé en 2015. Cette modernisation nécessaire pour l'environnement permet pourtant aussi de baisser le budget de fonctionnement de plusieurs milliers d'euros tous les ans. La maîtrise de l'augmentation des coûts de l'énergie que tout le monde anticipe ne semble pas préoccuper.

En revanche, la mise en place de la vidéo-surveillance entraîne une dépense totale de 300 000€. Ce projet de 28 caméras est démesuré pour Voreppe (Voiron en aura 19...).

Ce choix entraîne déjà clairement des conséquences sur les investissements indispensables à notre commune.

Par respect pour les habitants et par devoir de transparence, la communication municipale ne peut se réduire à des mots qui masquent la réalité des actions menées.

Le trompe-l'œil, s'il peut être joli en façade, reste de l'affichage.

**Le groupe VoreppeAvenir** <http://VoreppeAvenir.fr>

*Un pot de l'amitié est prévu pour la retraite d'Élu de Jean Duchamp, le vendredi 18 mars à 20h à l'Arrosoir. Toutes les personnes voulant lui témoigner attachement ou respect y sont les bienvenues.*

## Préparer les adultes de demain

« L'homme ne peut devenir homme que par l'éducation. Il n'est que ce que l'éducation fait de lui. »  
Emmanuel Kant.

Parce que nous pensons que l'éducation est la base de la construction d'une conscience citoyenne, notre équipe souhaite développer un Projet Educatif Local sur Voreppe.

Le Projet Educatif Local (PEL) s'intéresse à la prise en charge éducative des enfants, à l'école et en dehors. Dans ce projet, tous les acteurs (commune, associations, professionnels de l'éducation et de l'enseignement, parents...) collaborent.

Le PEL réunit, sur la base d'un texte partagé, tous les partenaires de l'éducation pour réfléchir, agir et proposer le meilleur accompagnement possible des enfants et des jeunes âgés de 0 à 18 ans vers l'âge adulte.

La première étape de la construction de ce PEL passe par un diagnostic, un état des lieux présentant les actions de tous les intervenants de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Ce diagnostic sera partagé afin de permettre ensuite la construction de ce PEL.

Nous avons à cœur de retenir des valeurs fortes pour guider l'élaboration de notre Projet Educatif Local, devant se traduire dans sa mise œuvre : les notions de respect, de responsabilité, de solidarité, d'égalité et de citoyenneté ont ainsi été retenues. Par ailleurs deux axes prioritaires ont d'ores et déjà été retenus : le décrochage scolaire des collégiens et le soutien à la parentalité.

Il ne s'agit pas de substituer la commune aux parents qui sont les premiers éducateurs dans la vie d'un enfant.

Le PEL doit ajouter du sens aux actions de tous les co-éducateurs et permettre des échanges transversaux, pour que les enfants et les jeunes puissent bénéficier du meilleur accompagnement qu'il soit pour s'accomplir humainement jusqu'à leur majorité et bien après.

Par ailleurs, la ville souhaite disposer d'un PEL adapté et évolutif.

Afin de réussir la mise en place de ce PEL, nous travaillerons en concertation importante avec tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation, des loisirs, des activités culturelles. Nous souhaitons que la concertation qui prévaut dans toutes nos démarches soit ici aussi au rendez-vous.

Parce que nos enfants et notre jeunesse sont les promesses de notre avenir, qu'ils sont les forces vives de demain, nous nous devons de leur offrir les meilleures conditions d'épanouissement afin de construire la ville de Voreppe de demain.

**Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale.**